

214C2352
FR0000121568-OP019-A06

11 novembre 2014

Surenchère de Global Resorts SAS sur son offre publique d'achat
visant les titres de la société.

Suspension et reprise de la cotation des titres de la société.

CLUB MEDITERRANEE

(Euronext Paris)

- 1- UniCredit Bank AG et Lazard Frères Banque¹ agissant pour le compte de la société Global Resorts SAS ont informé l'Autorité des marchés financiers que ce jour, 11 novembre 2014, la société Global Resorts SAS a acquis 2 164 242 actions CLUB MEDITERRANEE au prix unitaire de 23 €², portant ainsi sa détention globale à 5 720 681 actions CLUB MEDITERRANEE, soit 15,93% du capital et 14,35% des droits de vote de cette société³.

L'initiateur de l'offre publique d'achat se trouve ainsi dans la situation de relèvement automatique des termes de l'offre prévue aux articles 231-39 I et 232-9 du règlement général. Par conséquent, le prix de son offre publique est relevé à **23 €** par action CLUB MEDITERRANEE. Le prix auquel les « océanes » sont visées demeure identique, soit 22,41 € par « océane », étant précisé que les porteurs de ces titres peuvent les convertir sur la base du ratio de conversion actuellement en vigueur, soit 1,065 action pour une « océane », ce qui induit un prix par transparence de 24,495 € par « océane ».

- 2- En application notamment des articles 231-34, 232-12, 232-13, l'Autorité fera connaître les conséquences de cette surenchère automatique sur le calendrier des offres en présence, dont la date de clôture est fixée à ce jour au 20 novembre 2014 (cf. D&I 214C2158 du 16 octobre 2014), et sur la confrontation des offres publiques en présence.
- 3- La cotation des titres CLUB MEDITERRANEE a été suspendue ce jour à 16 heures 35 et sera reprise le 12 novembre 2014 aux heures habituelles.

¹ Seule UniCredit Bank AG garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² Par ailleurs, l'initiateur pourrait par ailleurs acquérir 1 064 688 actions CLUB MEDITERRANEE supplémentaires, soit 2,96% du capital de cette société, au prix unitaire de 23 €, auprès des mêmes contreparties après dénouement des couvertures des contrats à terme réglés en espèces (cf. communiqué de ce jour diffusé par l'initiateur).

³ Sur la base d'un capital composé de 35 913 987 actions représentant 39 876 464 droits de vote en application de l'article 223-11 du règlement général.